

# EXIGENCES MINIMALES DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE

Énoncé clair de la mission de votre organisation en matière de harcèlement et de violence et de son engagement envers la prévention

Mise à jour lorsque nécessaire (au moins une fois tous les trois ans)

Résumé des procédures en cas d'urgence

Conditions déclenchant une révision et une mise à jour de l'évaluation du milieu de travail

Résumé de la formation qui sera dispensée

Description des facteurs de risque, à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail, pouvant augmenter le harcèlement et la violence

Description des mesures de soutien disponibles pour employés

## Politiques

Élaborer avec le(s) syndicat(s) et les partenaires concernés

Disponible pour tout le monde dans le milieu de travail

S'applique à toute personne ayant des relations avec des clients sur leur lieu de travail — y compris avec les contractuels, les consultants et les bénévoles

Procédures claires liées au processus de règlement (par ex., signalements, enquêtes)

Nom de la personne ou de l'unité désignée pour recevoir un rapport de divulgation (destinataire désigné)

Rôles et responsabilités nettement définis pour toutes les parties prenantes

Procédures de protection de la confidentialité



Western

Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants

Pour en savoir plus [itsnotpartofthejob.ca](https://itsnotpartofthejob.ca)

**RESPECT**  
*au travail*